

SFR

JUSQU'À 100 € REMBOURSÉS

SUR VOTRE FACTURE

SFR vous rembourse les frais de résiliation et les éventuels mois d'abonnement restants à échoir facturés par votre ancien opérateur pour toute nouvelle souscription à une offre de la gamme SFR Fibre Box 8/8X.

Offre de remboursement valable pour toute nouvelle souscription à une offre de la gamme SFR Fibre BOX 8/8X du 02/02/2026 au 31/03/2026 inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Vous êtes **nouveau client SFR** à Mayotte et avez souscrit à une offre de la gamme **SFR FIBRE BOX 8/8X** entre le **02/02/2026 et le 31/03/2026** **ET** vous avez **résilié une offre internet** auprès d'un autre opérateur à Mayotte que SFR il y a moins de 3 mois.

Modalités de remboursement

Remboursement différé des frais de résiliation et des éventuels mois d'abonnement restants à échoir dans la limite de 100€ TTC sous forme d'avoir à partir de votre 2^{ème} ou 3^{ème} facture et selon les conditions suivantes :

- **Frais de résiliation** (yc. mois d'abonnement restants à échoir) **de votre ancien opérateur entre 15€ et 74,99€ = remboursement de 50€ par SFR**
- **Frais de résiliation** (yc. mois d'abonnement restants à échoir) **de votre ancien opérateur à partir de 75€ = remboursement de 100€ par SFR**

Le remboursement interviendra après validation de votre demande complète par SFR sauf dans les cas suivants :

- Défaut de paiement ou incident de paiement sur la première facture d'abonnement
- Rejet du prélèvement bancaire automatique
- Situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement
- Résiliation ou changement d'offre

Comment profiter de cette offre ?

A compter de la date de souscription à l'une des offres box précisées ci-dessus, vous avez un délai de 30 jours calendaires pour :

- **Compléter le présent formulaire**
- **Joindre les pièces justificatives avec votre demande de remboursement :**
 - Une copie de la dernière facture fixe de votre précédent fournisseur d'accès internet, attestant des frais de résiliation et datant de moins de 3 mois à compter de votre date de souscription chez SFR
 - Une copie de votre carte d'identité en cours de validité
 - Une copie de votre contrat SFR
- **Et envoyer ces différents éléments à BoxdeSFR@srr.fr**

Toute demande faite au-delà des 30 jours ou incomplète dans le délai de 30 jours ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Veuillez remplir les informations demandées ci-dessous

Votre numéro de téléphone fixe :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Votre adresse de messagerie :